

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rése
au
Moni
belg***26064073***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

11 -05- 2026

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION DE GREFFEN° d'entreprise : **0407 638 243****Nom**(en entier) : **Le Trait d'Union ASBL**(en abrégé) : **Le Trait d'Union**Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **boulevard de l'eurozone, 3 à Mouscron 7700****Objet de l'acte :**

- **Prise d'acte du décès et de la sortie de Madame Kathy Valcke**
- **Entrée de Madame Sara Kint comme membre de l'ASBL**
- **Nomination de Monsieur Victor Leclercq comme administrateur**
- **Désignation de Monsieur Victor Leclercq comme Président**
- **Maintien de Madame Véronique Loof comme Vice-Présidente**

« Le Trait d'Union » ASBL

Siège : Boulevard de l'Eurozone 3 – 7700 Mouscron

Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 2026

L'Assemblée Générale prend acte :

- de la cessation de la qualité de membre de Madame Kathy Valcke, suite à son décès ;
- de l'entrée de Madame Sara Kint, domiciliée Rue de Rome 58 à 7700 Mouscron, en qualité de membre de l'ASBL ;
- de la nomination de Monsieur Victor Leclercq, domicilié rue de Bruxelles 57 à 7700 Mouscron, en qualité d'administrateur.

Organe d'Administration du 22 avril 2026

L'Organe d'Administration décide :

- de désigner Monsieur Victor Leclercq comme Président de l'ASBL ;
- de maintenir Madame Véronique Loof dans sa fonction de Vice-Présidente.

Signataire : Jean François Declercq – Directeur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/05/2026 - Annexes du Moniteur belge